



Report CP perdu pour raison de formation

Par **sebdsi**, le **14/09/2017** à **10:22**

Je suis parti en formation par congé individuel de formation à temps complet d'octobre 2016 à juillet 2017. Durant cette période j'ai pris les congés prévu par ma formation qui m'ont été décomptés du solde de mes 25 jours ouvrés acquis sur 2015/2016.

Au 31 mai 2017 il me restait 6 jours que je ne pouvait pas prendre puisque ma formation n'en prévoyait pas.

A mon retour en juillet mon employeur m'annonce que ces 6 jours sont perdus pour moi.

Est ce légal de perdre le bénéfice du report des jours de CP acquis non posés en raison d'une absence pour formation? Puis-je au moins exiger qu'ils me soient payés ?

Merci d'avance de vos éclaircissements.

Par **P.M.**, le **14/09/2017** à **14:01**

Bonjour,

Il faudrait demander à l'employeur de vous indiquer sur quel texte il s'appuie alors qu'il aurait dû vous faire prendre des congés payés avant votre départ en formation et que normalement pendant un CIF vous acquérez des congés payés...

Les congés payés sont faits pour être pris...